

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Culture
et de la Communication
Département de la Culture

Direction du Patrimoine Culturel



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ

المملكة المغربية
وزارة الثقافة والاتصال
قطاع الثقافة

مديرية التراث الثقافي

Exposition Patrimoniale

Inventaire du patrimoine culturel marocain : Plus de 100 ans d'Histoire

Rabat, 2019

Inventaire du patrimoine culturel marocain :

Plus de 100 ans d'Histoire

Exposition conçue et réalisée par la Division de l'Inventaire et de la Documentation du Patrimoine (DPC)

Sous la direction de:

Youssef Khiara, Directeur du Patrimoine Culturel

Comité scientifique :

Mustapha Nami

Samir Kafas

Touria Mouhcine

Choumicha Kaouane

Halima Najji

Rabiaâ El Mehdaoui

Coordination éditoriale :

Samir Kafas

Touria Mouhcine

Halima Najji

Avec la participation de :

Sara Naciri :Photothèque

Chaimae Boulhilate : Stagiaire

Crédits-Photos :

- Division de l'Inventaire et de la Documentation du Patrimoine,

- Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasique (CERKAS)

Conception & impression :

ORY DESIGN - RABAT

©Tous droits réservés à la Direction du Patrimoine Culturel -2019

SOMMAIRE

Préface	07
Introduction	11
Des inventaires avant la lettre...	13
Service des Beaux - Arts	14
Service des Antiquités	15
Service des Beaux-Arts et des Monuments Historiques	16
Service des Arts Indigènes	18
Phase transitoire (1956-1974)	20
Centre d'Inventaire du Patrimoine Culturel (1974-1979)	21
Division de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel (1979-1987)	22
Direction du Patrimoine Culturel : DPC (depuis 1987)	24
Réalisations de la DPC dans le domaine de l'inventaire	25
Publications de la Direction du Patrimoine Culturel	26
Instruments méthodologiques de l'inventaire	27
L'inventaire : un outil de gestion du Patrimoine Culturel	28
Système d'information dédié à l'inventaire	29

Préface

Carrefour des cultures et des civilisations depuis plus d'un million d'années, le Maroc est doté d'un patrimoine culturel d'une richesse extraordinaire et d'une variété qui reflète, d'une manière majestueuse, la pluralité et la diversité des apports qui ont, au fil des millénaires forgé et construit ce qui constitue aujourd'hui le propre de la culture marocaine. Source de fierté des Marocains, et composante avérée du capital immatériel du Royaume, notre héritage culturel a toujours suscité l'intérêt des institutions qui lui ont consacré, depuis plus d'un siècle et au gré des circonstances historiques, les cadres juridiques, institutionnel et financiers appropriés. Ces cadres ont ensuite évolué pour aboutir à ce que le Ministère de la Culture et de la Communication –Département de la Culture- inscrit aujourd'hui dans sa politique patrimoniale.

Cette exposition à caractère rétrospectif nous offre d'une manière magistrale l'évolution des travaux d'inventaire et de documentation du patrimoine culturel marocain relatant ainsi les différentes attributions administratives qui présidaient, depuis la deuxième décennie du XXe siècle, à la mise en œuvre des principales actions entreprises en vue de documenter, de promouvoir et de sauvegarder les composantes essentielles du legs de nos ancêtres. Du Service des Beaux-arts à la Direction du Patrimoine Culturel, les initiatives, les actes et les opérations ont continuellement construit des bases documentaires d'une importance inestimable constituant encore de nos jours des références incontournables dans la gestion du patrimoine culturel national. L'intérêt de la présente exposition est multiple. Elle est un support d'information et de sensibilisation plus particulièrement destinées à nos jeunes générations en les invitant à la découverte d'un travail laborieux accompli le long de plusieurs décennies, et elle est également un produit scientifique d'une grande valeur offrant aux universitaires et aux chercheurs des informations précieuses inhérentes à l'historiographie de l'action patrimoniale dans notre pays.

La prise en charge de nos richesses patrimoniales inestimables part inévitablement de leur identification et de leur connaissance à travers les procédés d'inventaire. À cet effet, le Département de la Culture a mis en place des structures idoines à même de garantir une bien meilleure gestion des connaissances et des documents se référant aux multiples composantes de notre patrimoine culturel.

La Direction du Patrimoine Culturel œuvre dans ce sens à poursuivre décernement cette tâche dont les origines remontent, comme nous le découvrons à travers cette exposition, aux anciens géographes et explorateurs qui ont décrit et documenté certains pans de notre culture.

Notre vision stratégique dans ce domaine privilégie la préservation, la réhabilitation, la promotion et la mise en valeur de toutes les facettes du patrimoine culturel à l'échelle du territoire national, mais il est bien évident que toutes ces aspirations partent au préalable d'une bonne connaissance de ce patrimoine au travers des opérations d'inventaire. La mise en économie des ressources patrimoniales est la phase ultime de nos ambitions par le biais de la prise en compte de ces mêmes ressources dans les politiques de développement territorial et de marketing territorial. A cet effet, notre politique culturelle s'inscrit pleinement dans le processus entamé par notre pays sous l'Égide du Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste, relatif à la régionalisation et la décentralisation en mettant en place des structures régionales chargées de la gestion du patrimoine culturel. L'inventaire de ce dernier figure parmi les prérogatives prioritaires assignées à ces structures.

Mohamed El AAREJ

Ministre de la Culture et de la Communication



Rabat, vue aérienne. Source : DPC

Introduction

L'inventaire et la documentation constituent l'épine dorsale de toute politique culturelle qui aspire à la préservation du patrimoine culturel des Nations. Selon un vieil adage « L'on ne peut voir que ce que l'on sait », la protection du patrimoine culturel passerait d'abord par la connaissance et l'identification. Au Maroc, la reconnaissance des vestiges du passé remonterait aux temps les plus reculés, elle fut l'œuvre des anciens géographes, voyageurs et chroniqueurs, appartenant à différentes époques historiques, qui ont recensé et décrit des villes vivantes, des ruines, des itinéraires et des tribus.

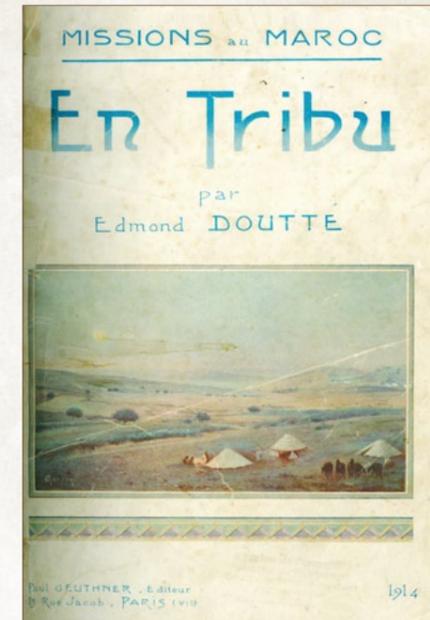
Ce n'est qu'à partir du début du XXe siècle, que l'acte de « connaître » et de « faire connaître » l'héritage des ancêtres fut inscrit durablement dans un long processus de patrimonialisation. Ce dernier a nécessité la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel qui s'est développé depuis la période du Protectorat à nos jours. L'inventaire, les recherches historiques, les fouilles archéologiques, sont autant d'opérations qui ont conduit à la découverte et à la production d'un riche patrimoine documentaire, qui constitue de nos jours une source de première main pour les gestionnaires et les chercheurs œuvrant dans le domaine du patrimoine.

De nombreuses publications constituent le fruit de plusieurs années de labeur assidu réalisées par d'éminents chercheurs et érudits, mais également par les générations successives de gestionnaires et agents travaillant dans les divers services qui correspondaient aux administrations successives du patrimoine (Inspecteurs, conservateurs, architectes, dessinateurs, techniciens, mâallems...). Ils se sont tous impliqués à divers degrés dans les opérations d'inventaire, de documentation, d'analyse et de publications des richesses architecturales, archéologiques, artistiques, matérielles et immatérielles du Maroc.

Cette exposition aspire à mettre en exergue les efforts consentis un siècle durant pour s'occuper de la question cruciale des inventaires du patrimoine culturel au Maroc. Cette rétrospective est un hommage aux hommes et aux femmes qui ont consacré leurs vies à l'accomplissement de cette noble mission visant la sauvegarde de la mémoire et des traces du passé.

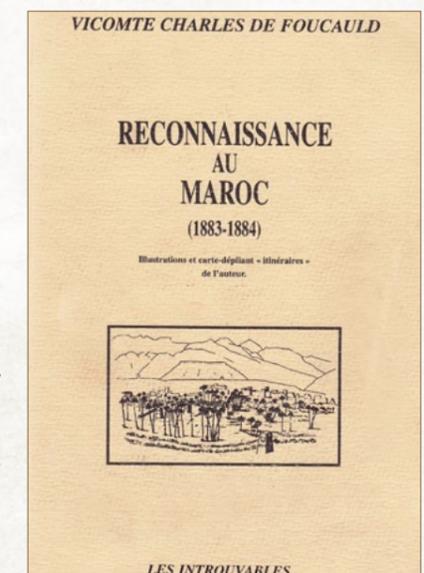


Carte du monde d'El Idrissi, 12e siècle d'après « Nozhat al-mochtâq », source : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
خريطة العالم حسب الإدريسي، القرن الميلادي 12 من « نزهة المشتاق »، المصدر : المكتبة الوطنية للمملكة المغربية



Edmond Doutté « En Tribu », 1914
إدمون دوتي، « في القبائل » 1914

Parmi les plus importants, nous citons à titre d'exemple : « al masâlik wa al mamaâlik » (description de l'Afrique Septentrionale d'al Bakri) (XIe siècle), « nuzhat al mushtâq » d'al Idrissi (XIIe siècle), « Histoire des Berbères » d'Ibn Khaldoun (XIVe siècle), « Description de l'Afrique » de Hassan al Ouazzane (XVe siècle)... Durant la période moderne d'autres auteurs se sont distingués par leurs descriptions des territoires marocains qu'ils ont parcourus et des hommes qu'ils y ont rencontrés : Charles De Foucauld (Reconnaissance au Maroc, 1883-1884), Auguste Mouliéras (Maroc Inconnu, 1899), René de Segonzac (Voyage au Maroc, 1899-1901)...



Charles de Foucauld « reconnaissance au Maroc » (1883-1884)
شارل دوفوكو « التعرف على المغرب » (1883-1884)

Depuis l'Antiquité, l'intérêt pour les vestiges du passé a toujours marqué les esprits et suscité la curiosité de grands historiens, géographes, chroniqueurs et voyageurs. Les récits des uns et des autres consistaient en des témoignages de leurs époques et des descriptions des vestiges de leurs ancêtres. Ils peuvent être considérés comme des « inventaires et des cartes archéologiques avant la lettre ».

Le Maroc a fait l'objet de plusieurs récits de voyageurs et géographes qui ont notamment dépeint ses régions, ses villes et ses tribus. Appartenant à diverses époques, ces documents d'histoire et de géographie historique sont nombreux.

L'autorité du protectorat français a procédé à partir de 1912 à la création du service des antiquités, des Beaux-arts et des monuments historiques. Cet organe fut composé à ses débuts essentiellement d'artistes peintres, d'architectes, de scientifiques et d'archéologues.

Dès son instauration, le service procédera à la mise en œuvre d'un dispositif législatif pour le classement des édifices marocains et la réalisation d'un inventaire des monuments historiques.

Le service des Beaux-arts sera plusieurs fois réorganisé et renommé. A partir de 1920, il passe sous la tutelle de la Direction de l'Instruction Publique qui comprend également sous son autorité en plus des services d'enseignement et de recherches à l'instar de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, le service des Beaux arts qui est divisé en trois grandes sections:

- Le service des antiquités
- Le service des Beaux- Arts et des Monuments Historiques
- Le service des arts indigènes



Métier à tisser (1951). source : DPC
منسج الزراي(1951), المصدر : مديرية التراث الثقافي

Le service des Beaux-Arts a effectué de grands travaux concernant tous les domaines du patrimoine culturel marocain : monuments historiques, sites archéologiques et arts traditionnels marocains. Ses énormes réalisations (publications, études, plans, relevés architecturaux , photos..) ont abouti à la constitution d'une base documentaire très importante pour la connaissance des richesses culturelles du Maroc.



Bulletin officiel N°5 du 29 novembre 1912,
Secrétariat Général du Gouvernement
الجريدة الرسمية رقم 05 بتاريخ 29 نونبر 1912,
الأمانة العامة للحكومة



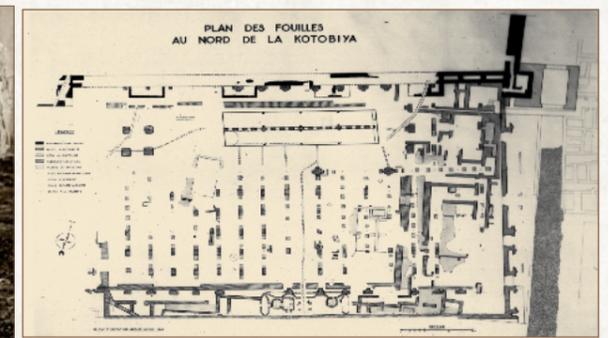
Chellah (inscription romaine),
(Rabat - 1929/1931), source : DPC
شالة (نقيشة رومانية), (الرباط - 1929/1931)
المصدر : مديرية التراث الثقافي

Sur la Base des recherches archéologiques menées par Charles Tissot et Henri de la Martinière, et poursuivies dans le cadre de la Mission scientifique dirigée par E. Michaux-Bellaire, le Service des Antiquités a été créé en 1918 et domicilié dans l'actuel Musée de l'Histoire et des civilisations. La direction en fut confiée à d'anciens membres de l'Ecole française de Rome respectivement : Louis Châtelain, Raymond Thouvenot et Maurice Euzénnat. Une structure équivalente chargée des fouilles a été également créée dans la zone de Protectorat espagnol ; elle fut rattachée au service de Rabat en 1956.

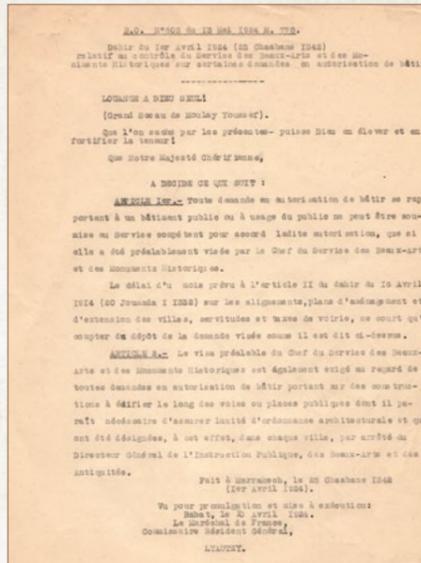
Le Service des Antiquités avait un rôle à la fois administratif, technique et scientifique. Il fut chargé de la recherche, de la protection et de la conservation des vestiges anciens. Les travaux entrepris sous sa supervision ont concerné les périodes préhistoriques, historiques, préislamiques et islamiques. Les résultats étaient publiés dans le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifique, ensuite dans les publications du Service des antiquités du Maroc (PSAM) à partir de 1935, et depuis 1957 dans le Bulletin d'archéologie marocaine (BAM). Il fut géré à l'échelon central par un inspecteur principal qui avait la charge du bureau de la documentation et la responsabilité d'établir la carte archéologique, ainsi que divers inventaires et catalogues.



Palais Badia (fouilles Allain), Marrakech, source : DPC
قصر البديع (حفريات ألان) ، مراكش،
المصدر : مديرية التراث الثقافي



Al Koutoubia (plan de fouilles), (Marrakech - 1949),
source : DPC
الكتيبة (تصميم الحفريات) ، (مراكش - 1949)،
المصدر : مديرية التراث الثقافي



Bulletin officiel n° 603 du 13 mai 1924
الجريدة الرسمية رقم 603 بتاريخ 13 ماي 1924

Ce service a pour origine un arrêté du Général Lyautey datant de 1912 qui établissait au Maroc, un service autonome appelé « service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments Historiques » en vue de la conservation des richesses artistiques du passé. De la réorganisation de ce service en 1920 est né le service des Monuments Historiques, Palais Impériaux et Résidences, qui a été rattaché à la Direction de l'instruction publique. Les diverses restructurations de ce service accompagnent l'évolution de ses attributions.

En 1924, il est rebaptisé : le service des Beaux-Arts et des Monuments Historiques. En 1935, il est supprimé et remplacé par une Inspection des Monuments

Historiques, des Médinas et des Sites Classés. Cette dernière structure fonctionnera sous la même dénomination jusqu'à l'avènement de l'indépendance en 1956 pour devenir ensuite le Service des Monuments Historiques, des Arts et du Folklore, tout en restant sous la tutelle des Beaux-Arts.

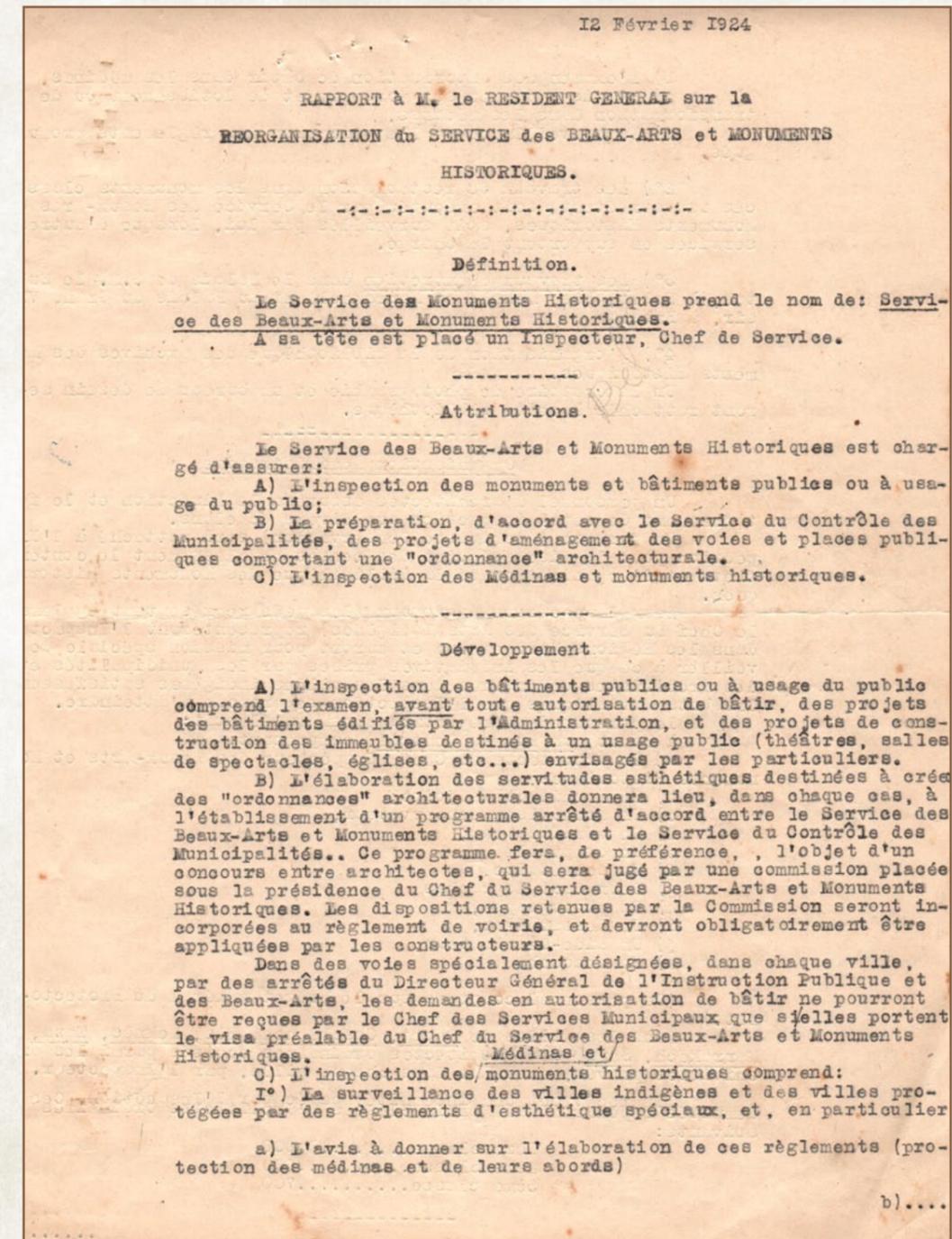
Le fonctionnement de ce service est assuré par des architectes, inspecteurs des monuments historiques et des agents qualifiés. Ils étaient chargés de réaliser l'inventaire, le classement, la conservation, l'étude et la restauration des monuments historiques dont la qualité et l'intérêt historique sont remarquables.

Ce service est à l'origine de l'élaboration d'une législation qui a largement contribué à la sauvegarde et à la protection des monuments historiques marocains ainsi qu'à la production d'une riche documentation composée de plans, de relevés architecturaux, de photos, de rapports de restauration, de comptes rendus et de dossiers de classement des monuments historiques de différentes villes marocaines.



Mosquée de Tinnel, El Haouz (1932-1933),
source : DPC

مسجد تينمل ، الحوز (1932-1933)،
المصدر : مديرية التراث الثقافي

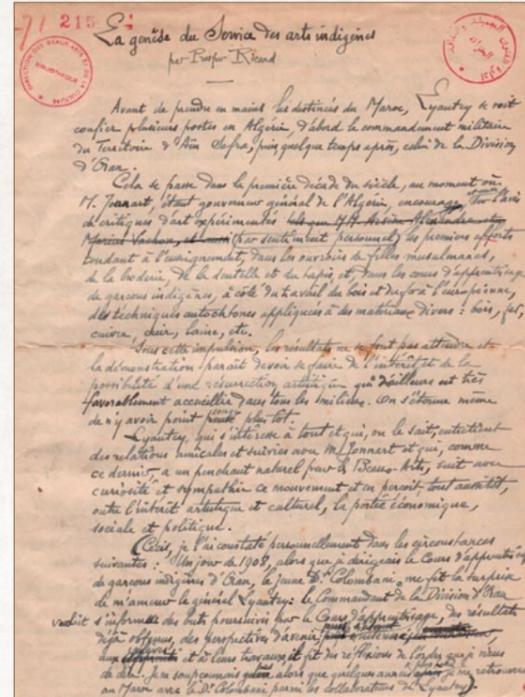


Projet de réorganisation du service des beaux arts et des monuments historiques (1924), source : DPC
مشروع إعادة تنظيم مصلحة الفنون الجميلة والمباني التاريخية سنة (1924)، المصدر : مديرية التراث الثقافي

L'admiration que manifestait Lyauté à l'égard de la production artistique traditionnelle marocaine et le souci de la préserver des dangers de la concurrence des produits européens l'ont poussé à créer un Office des industries d'arts indigènes en 1918 et qui fut transformé en service d'arts indigènes rattaché à la Direction de l'Instruction Publique et des Beaux-arts en 1920.

En 1940, cet organisme est transféré à la Direction des affaires politiques sous le nom de Service des Métiers et Arts Indigènes.

Dirigé pendant près de vingt ans par M. Prosper Ricard, le Service des Arts Indigènes avait pour mission la sauvegarde des motifs authentiques et anciens des artisans marocains ainsi que la surveillance de la production artistique dans tous ses aspects (tapisserie, ébénisterie, broderie, ferronnerie, dinanderie...).



Genèse du service des arts Indigènes (1951),
source : Fonds Prosper Ricard
نشأة مصلحة الفنون الأهلية (1951)،
المصدر : أرشيف بروسبير ريكار



Métier à tisser, source : fonds Prosper Ricard
منسج الزراي، المصدر : أرشيف بروسبير ريكار

Dans le cadre de la réalisation de ce vaste programme, des musées sont ouverts à Fès, à Rabat, à Meknès et à Marrakech et des expositions sont organisées au Maroc et à l'étranger pour la présentation des spécimens d'objet d'art marocain. Parallèlement, des inspections des arts indigènes sont créées successivement à Rabat, Fès, Meknès, et Marrakech, comportant des annexes à Casablanca, Mogador, Tanger et Ouarzazate.

Les cabinets de dessin établis dans les inspections régionales étaient à l'époque de véritables centres de documentation artistique, ils sont ainsi, à l'origine d'une riche production scientifique (relevé de modèles anciens, dessins, photos..).

On doit à Prosper Ricard et ses collaborateurs (J.Revault, J.Baldoui, A. Mammeri, M. Vicaire...), la réussite de ce vaste chantier de rénovation et de promotion des arts traditionnels marocains.



Après l'Indépendance, les Services chargés de la culture hérités du Protectorat ont été rattachés successivement à différents Ministères: Ministère de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts (1961); Ministère de l'Information, du Tourisme et des Beaux-Arts (1962); Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (1965); Ministère de l'Éducation et des Beaux-Arts (1965-1968); Ministère d'État Chargé des Affaires Culturelles et de l'Enseignement Originel, premier Ministère tuteur des Affaires Culturelles (1968-1971); Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur, Secondaire et Originel et de la Formation des Cadres (1971-1972) et Ministère des Habous, des Affaires Islamiques et de la Culture (1972-1974). Enfin, le Ministère d'État Chargé des Affaires Culturelles est créé comme une entité institutionnelle à part entière en 1974.

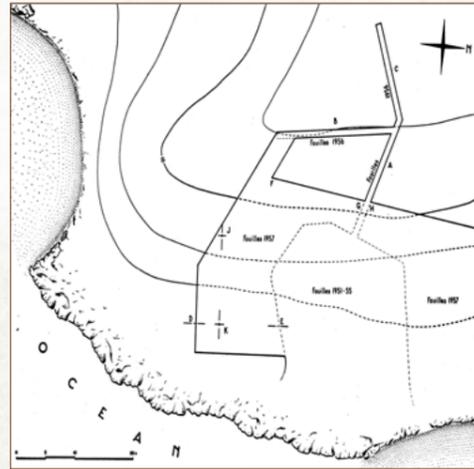
Parmi les actions et les travaux de cette période, la réalisation de 250 dossiers de documentation relatifs aux sites archéologiques et aux monuments historiques; l'inventaire des monnaies anciennes; le recensement des gravures rupestres de la Région de la basse Dra et du Jbel Bani; des prospections et fouilles archéologiques dans plusieurs régions du Maroc; l'élaboration d'une carte et d'atlas archéologiques; la parution du *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, des *Etudes et Travaux d'Archéologie Marocaine* et de la *Revue Numismatique*.



Capitole, Volubilis, Source : Conservation de Volubilis
المعبد ، وليلي، المصدر: محافظة وليلي



Chellah, Rabat (1960), source : DPC
شالة ، الرباط، (1960) المصدر: مديرية التراث الثقافي



Fouilles à Mogador, Essaouira, source : Jodin, 1957
حفريات بموكادور، الصويرة، المصدر : جودان 1957

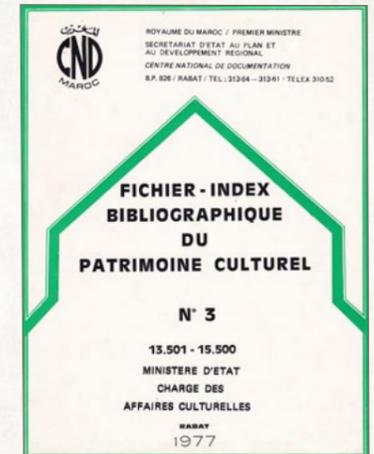


Mosquée Qaraouiyyine, Fès (1958), Source : DPC
مسجد القرويين، فاس (1958)، المصدر: مديرية التراث الثقافي

L'année 1974 a connu l'instauration d'un Centre d'Inventaire du Patrimoine Culturel dépendant du Ministère d'État Chargé des Affaires Culturelles. Ce Centre, créé avec le soutien du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et en collaboration avec l'UNESCO, constitue la première structure administrative marocaine de l'inventaire du patrimoine au Maroc, chargée de réaliser l'inventaire du patrimoine culturel marocain matériel et immatériel.

Grâce à ce Centre, d'importantes actions ont été entreprises:

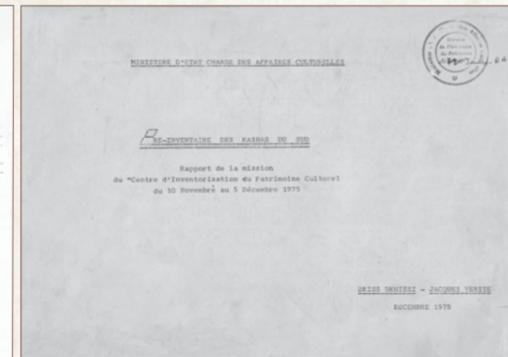
- Mise en œuvre d'un fichier-index bibliographique, en trois tomes, relatif au patrimoine culturel marocain en collaboration avec le Centre National de Documentation (CND).
- Constitution d'une micro-thèque, une carto-thèque, une photothèque-diapothèque, une filmothèque et une sonothèque.
- Élaboration d'une nomenclature typologique de 57 types de patrimoine, d'un système d'enregistrement des données et mise en place de trois fichiers centraux relatifs aux monuments et sites, arts populaires et traditions et aux collections muséales.
- Lancement d'un programme pilote d'inventaire des kasbahs du sud du Maroc en 1975.
- Inventaire de 243 sites de gravures rupestres et la publication du premier catalogue de ces sites rupestres en 1977.



Publications du Ministère des Affaires Culturelles (1977)
منشورات وزارة الشؤون الثقافية (1977)



Ancien questionnaire, Source : DPC
استمارة الجرد القديمة،
المصدر: مديرية التراث الثقافي



Dkhissi et Vérité (1975), Source : DPC
الديخيسي وفيريتي (1975)،
المصدر: مديرية التراث الثقافي



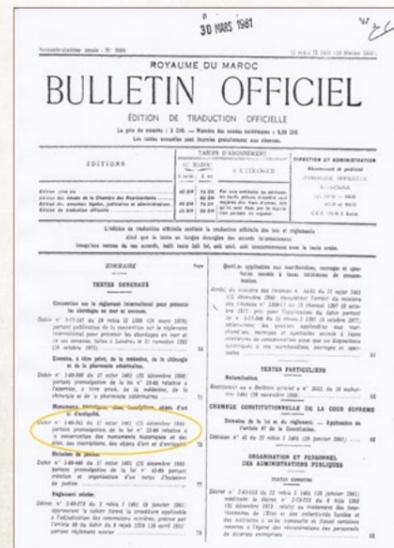
Projet du centre d'inventaire du patrimoine culturel PNUD-UNESCO n°74.005 (1978)
مشروع مركز جرد التراث الثقافي، برنامج الأمم المتحدة - اليونسكو رقم 74.005 (1978).

En 1979, le Centre d'Inventaire du Patrimoine Culturel a été remplacé par la Division de l'Inventaire Général du Patrimoine, qui dépendait, à son tour, directement du Ministère des Affaires Culturelles et qui comprenait trois Services:

- Service de la Documentation Bibliographique, Iconographique et Sonore
- Service de l'Inventaire Général, des Enquêtes et des Stages
- Service Technique Commun



Bab Mehrouq, Fès (1986), Source : DPC
باب محروق، فاس (1986).
المصدر: مديرية التراث الثقافي



Loi 22-80, B.O, n° 3564 (1981)
قانون 22-80، الجريدة الرسمية
عدد 3564 (1981)

Chargée de poursuivre les tâches d'inventaire initiées par le Centre d'Inventaire du Patrimoine Culturel (alimentation du système d'enregistrement des données, entre autres), la Division de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel avait pour mission également de multiplier et d'étendre les actions d'inventaire sur le territoire du Royaume. Cette phase de l'évolution de l'inventaire du patrimoine a connu la création d'une Commission Régionale de l'Inventaire à Taza en 1985, qui a réalisé l'inventaire du patrimoine de cette Province.

La ratification du Maroc en 1975 de la Convention de Paris de 1972, portant sur la protection du Patrimoine mondial matériel et naturel, et l'inventaire de l'architecture de terre du sud mené au cours des années

1980 avec l'aide du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) ont contribué à l'inscription du site du Ksar d'Aït Ben-Haddou (Ouarzazate) sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1987. La Médina de Fès et la Médina de Marrakech ont été également inscrites au Patrimoine Mondial, respectivement en 1981 et en 1985.

En 1985, l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine a été créé par le Ministère de la Culture. Cet Institut est chargé de la recherche et de la formation en sciences de l'archéologie et du patrimoine. Deux ans plus tard, les structures du Ministère de tutelle ont été également renforcées par la création de la Direction du Patrimoine Culturel.



Masque d'Océan, Lixus (Source : 6000 ans d'art au Maroc, 1990)
قناع إله البحر، ليكسوس



Fouilles à Aghmat, source : DPC
حفريات بأغمات، المصدر: مديرية التراث الثقافي

La Direction du Patrimoine Culturel est l'une des entités principales du Département de la Culture. Elle a été créée en 1987 dans le but de vaquer aux missions de gestion, de protection, de promotion et de mise en valeur du patrimoine culturel national. La création de cette entité a constitué une étape majeure dans la réorganisation des services chargés de la gestion et de la conservation de l'héritage culturel national, lesquels comprenaient, à l'époque, la Division des Musées et de l'Archéologie et

la Division des Monuments Historiques et Sites auxquelles sera rattachée, en 1987, la Division de l'Inventaire Général sous la tutelle du Ministère des Affaires Culturelles. Les missions qui incombent à la Direction du Patrimoine Culturel sont pleinement assurées au vu du bilan positif de ses réalisations et de son rôle dans la sauvegarde du Patrimoine Culturel National.



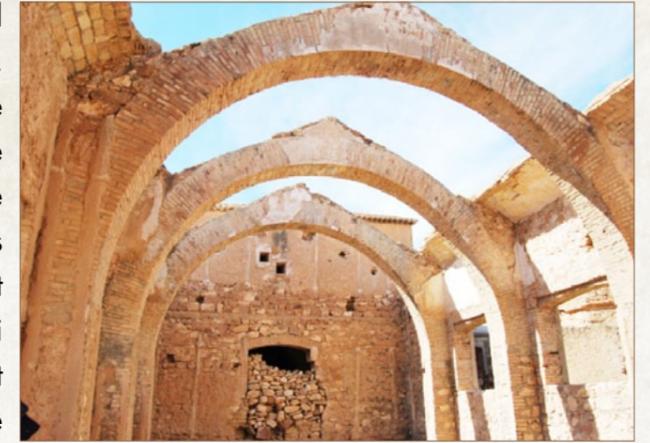
Médina de Bejaad, source : DPC
مدينة بجعد ، المصدر: مديرية التراث الثقافي

Cette Direction assure, ainsi, la mise en œuvre de la politique du Département de la Culture, en l'occurrence, sa stratégie relative au patrimoine. En effet, elle accomplit les missions d'identification, de protection, de conservation, d'étude, et de valorisation du patrimoine culturel dans ses deux dimensions matérielle et immatérielle, et ce en parfaite coordination avec les services extérieurs qui en dépendent.



Médina d'Essaouira, source : DPC
مدينة الصويرة ، المصدر: مديرية التراث الثقافي

La Direction du Patrimoine Culturel s'est assignée, depuis sa création, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action pertinents dans le domaine de l'inventaire du patrimoine culturel. De nombreuses opérations de terrain et d'importants projets ont été réalisés grâce au budget qui lui est annuellement alloué, ou en ayant recours à des partenariats à l'échelle locale, nationale ou internationale.



Caserne américaine des chars à Guercif, source : DPC
الثكنة الأمريكية للذبابات بجريسيف ، المصدر: مديرية التراث الثقافي



Synagogue Danane à Fès, source : DPC
معبد دنان بفاس، المصدر: مديرية التراث الثقافي

Au cours de ces trois dernières décennies, la Direction a mis en œuvre, grâce à une synergie fructueuse entre ses divisions et ses structures régionales (inspections, conservations, centres spécialisés, Centres d'interprétation du patrimoine) de très nombreux projets patrimoniaux où l'inventaire occupe une place primordiale. En plus des nombreuses interventions relatives à la restauration et à l'aménagement

des Monuments Historiques et des sites archéologiques, les missions d'inventaires ont été développés et généralisés sur l'ensemble du territoire national, ce qui a permis d'alimenter et d'enrichir les listes et la base de données d'inventaire national. D'autres mesures louables ont considérablement renforcé la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel national, en l'occurrence la création de certains centres spécialisés dédiés à l'étude et à la conservation de certains types de patrimoine: le Centre de Restauration et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques (CERKAS) à Ouarzazate en 1990, le Centre d'Études et de Recherches du Patrimoine Maroc-Lusitanien dans la ville d'El Jadida en 1995, et le Parc National des Gravures Rupestres à Tahannaout en 1997, actuellement localisé à Agadir.

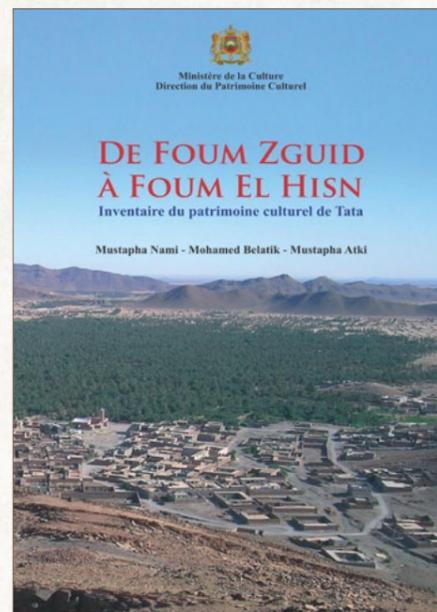
L'une des principales prérogatives de la Direction du Patrimoine Culturel est de faire connaître le Patrimoine National en assurant la promotion, la sensibilisation, la publication et la diffusion de l'information auprès des spécialistes et du large public. C'est effectivement dans ce cadre que cette direction a consacré un effort important à la diffusion de l'information relative au patrimoine par les différents moyens (conférences, expositions temporaires, ...) mais surtout par des publications dont certaines présentent les résultats des travaux de terrain et de documentation du patrimoine culturel national constituant de véritables références en la matière. La Direction du Patrimoine Culturel diffuse également des rapports d'enquêtes de terrain inédits conservés dans ses archives, à travers le système d'information dédié à l'inventaire et à la documentation.

La Direction du Patrimoine Culturel a édité, entre 2008 et 2018, plusieurs publications que ce soit sous forme de périodiques, ou de publications spécialisées, parmi lesquelles:

«Inventaire du patrimoine architectural des Médinas-villes du Patrimoine Mondial» en 2008, «L'Inventaire du Patrimoine Culturel et Naturel au Maroc (guide pratique)» en 2008, «Les trésors des musées » en 2010.

«De Foum Zguid à Foum el Hisn : Inventaire du patrimoine culturel de Tata» en 2014, «Regards sur le Patrimoine Culturel et naturel du Moyen-Atlas » en 2016.

«L'origine de l'Architecture moderne à Marrakech : Inventaire de l'Architecture Coloniale et de l'Art Déco (1920-1960)» en 2018, «Catalogue des constructions hydrauliques dans la province d'Errachidia» en 2018 et «L'inventaire de l'Architecture de Terre de la Vallée de Drâa», réalisé par le Centre de Restauration et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasique et Subatlasique (CERKAS).



Publication de la Direction du Patrimoine Culturel
من منشورات مديرية التراث الثقافي

La division de l'inventaire et de la documentation du patrimoine culturel a élaboré un ensemble d'instruments méthodologiques lui permettant aujourd'hui de mener ses prérogatives selon les normes internationales dans le domaine de l'inventaire. Ces méthodes d'investigation assurent la rigueur scientifique et garantissent la précision et l'homogénéité quant à l'information collectée. Ceci concerne l'ensemble des activités effectuées depuis les enquêtes de terrain, jusqu'à l'intégration des données recueillies dans la base de données informatisée.



Mission d'inventaire des gravures rupestres à Sidi Ifni,
Source : DPC

جرد النقوش الصخرية بسيدي إفني، المصدر: مديرية التراث الثقافي

Ces instruments méthodologiques se rapportent plus particulièrement à :

- La collecte des données préliminaires à partir du fond documentaire,
- La conception d'une Fiche d'inventaire spécifique et adaptée pour chaque catégorie du patrimoine culturel : matériel, immatériel, mobilier, et naturel,
- La réalisation de Guides pratiques destinés aux enquêteurs de terrain, expliquant les différentes étapes et les outils de travail,
- Instructions spécifiques relatives à l'usage du matériel audiovisuel,
- Principes de base en matière de traitement des supports audiovisuels,
- Usage et renseignement du système d'information dédié à l'inventaire et la documentation du patrimoine : idpc.ma.

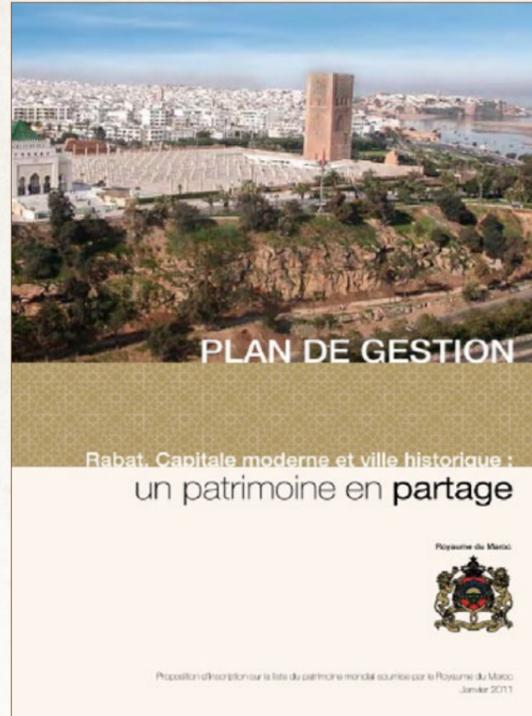


Carte de répartition des biens patrimoniaux à Akka, Tata, Source : DPC
خريطة عناصر التراث بأقا، المصدر: مديرية التراث الثقافي

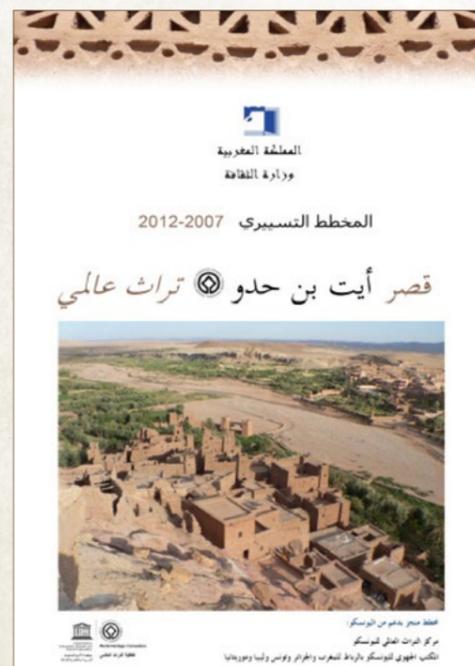
L'inventaire du patrimoine culturel est une opération fondamentale et un outil indispensable pour identifier, protéger, préserver, étudier et faire connaître ce patrimoine. L'inventaire permet, en effet, d'avoir une connaissance exacte de la composition du patrimoine national et constitue une garantie de sa pérennité à travers des missions de terrain pour recenser systématiquement toutes les richesses culturelles et naturelles.

La réalisation de l'inventaire est basée généralement sur deux approches; l'une est topographique ou systématique (recensement exhaustif de toutes les composantes patrimoniales d'une région) et l'autre est thématique (recensement d'un type de bien culturel défini).

Le Patrimoine Culturel National, caractérisé par une grande richesse et diversité, est subdivisé comme suit :



Plan de Gestion de la ville de Rabat, capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage, source : DPC
المخطط التسييري لمدينة الرباط، عاصمة حديثة و مدينة تاريخية تراث مشترك، المصدر : مديرية التراث الثقافي



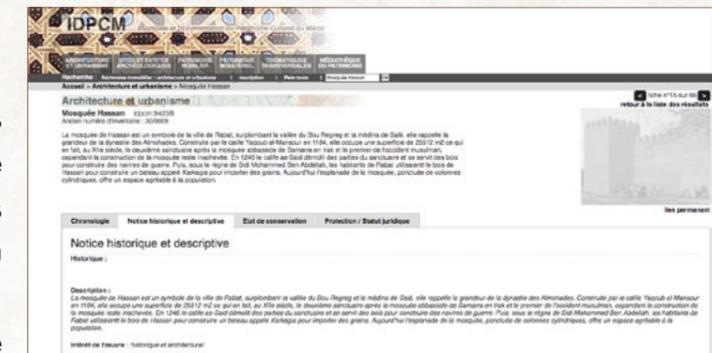
- le patrimoine culturel avec ses deux composantes: matérielle (le patrimoine archéologique, architectural et mobilier) et immatérielle (les traditions et expressions orales, les pratiques sociales, les arts du spectacle, savoir-faire liés à l'artisanat, ...)
- le patrimoine naturel (formations géologiques, écosystèmes, réserves naturelles...)
- le paysage culturel (paysage reflétant une interaction entre l'homme et son environnement (comme la vallée d'Aït Bouguemmaz, la Vallée de Draâ, Figuig,...).

Plan de Gestion du Ksar Aït Ben Haddou.
source : CERKAS
المخطط التسييري لقصر آيت بن حدو
المصدر: مركز صيانة و توظيف قصبات الأطلس و ما وراء الأطلس

La Direction du Patrimoine Culturel gère un système d'information (<http://www.idpc.ma>) qui correspond à une plate-forme permettant la diffusion et le partage de l'information relative à l'héritage culturel national au profit des étudiants, des chercheurs et du grand public.

Ce portail permet, en effet, la mise en ligne des données issues des travaux d'inventaire et de documentation des différentes composantes du patrimoine culturel marocain. Il est essentiellement renseigné à partir des fiches d'inventaire, d'anciens rapports de missions et de travaux de terrain. Le système est structuré en quatre entrées correspondant aux composantes du patrimoine marocain (Architecture et Urbanisme, Sites et Entités archéologiques, Patrimoine mobilier, Patrimoine immatériel) en plus d'une médiathèque. Cette base de données informatisée est reliée à un système d'information géographique (<http://www.sigpcm.ma>) permettant la visualisation spatiale des données d'inventaire.

Le système d'information et le SIG ont été élaborés en 2010 dans le cadre du Programme MDG-F, mis en œuvre par le Ministère de la Culture et le bureau de l'UNESCO à Rabat.

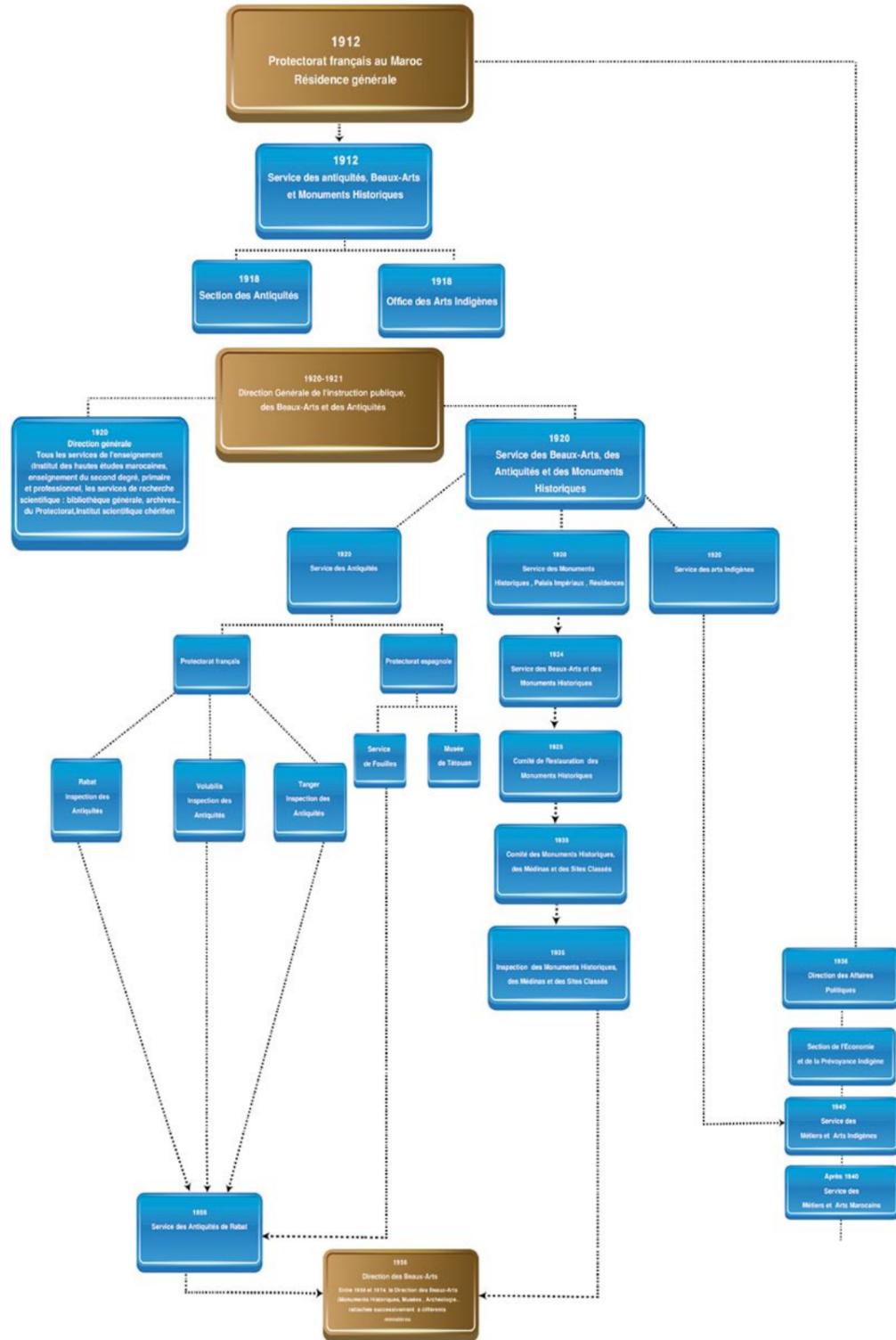


www.idpc.ma : Captures d'écran du système informatisé idpc.ma

صور للنظام المعلوماتي للجرد

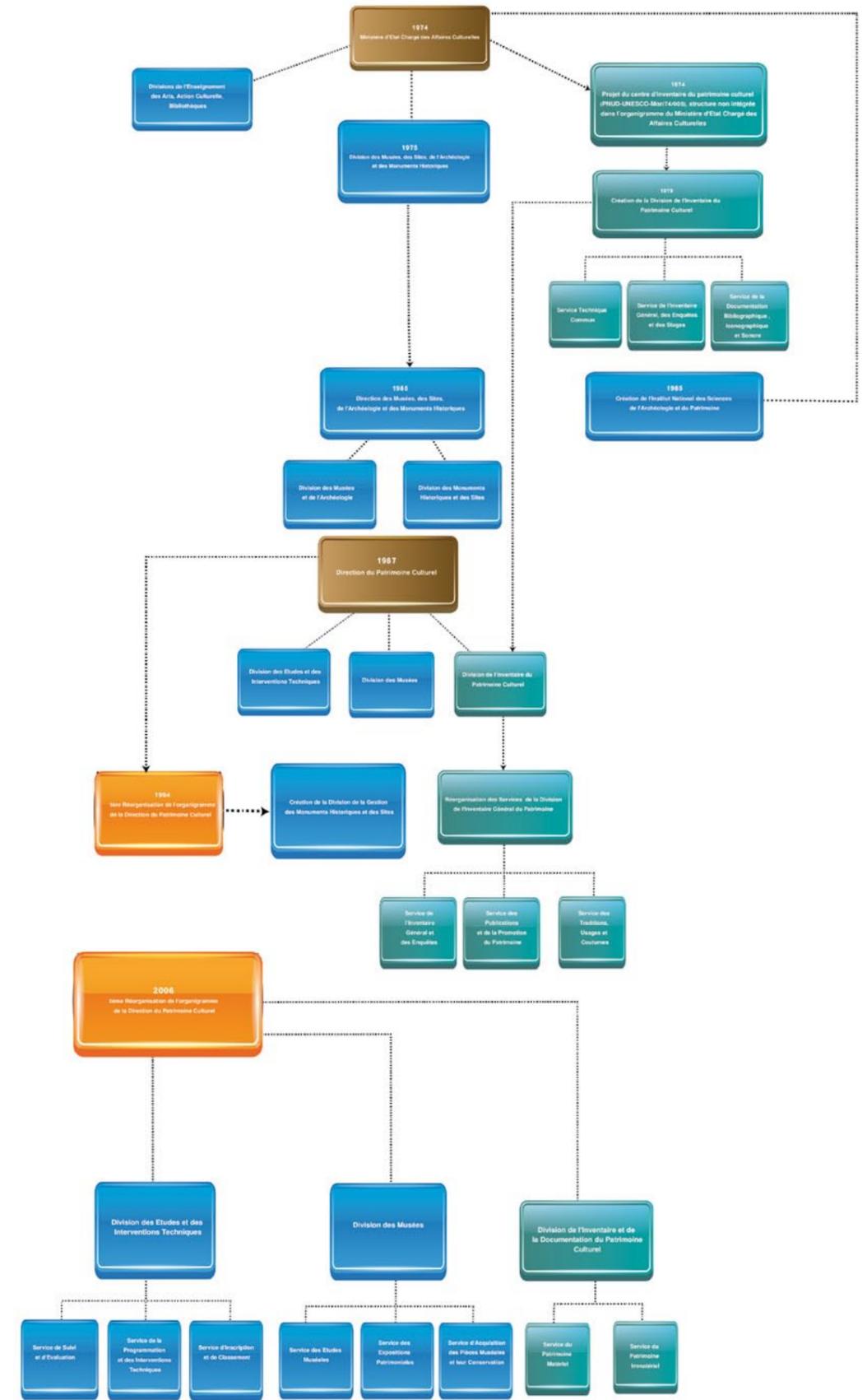
L'inventaire et la documentation du patrimoine culturel marocain depuis 1912

EPOQUE DU PROTECTORAT



APRES L'INDEPENDANCE

APRES LA CREATION DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL



بعد الاستقلال

بعد إحداث مديرية التراث الثقافي

